

AVIS A LA POPULATION - Amélioration du chemin menant de Walk à Bruyères

Le Collège communal de WAIMES signale que les travaux d'amélioration du chemin menant de Walk à Bruyères ont été attribués à l'entreprise SA Roger GEHLEN pour le montant de 1.539.572,72 € TVAC dont 244.637 € sont cofinancés par le S.P.W.. L'ordre de débiter les travaux a été donné pour le 19 août 2019. Le délai d'exécution est de 180 jours ouvrables. Les travaux comprennent la reconstruction complète de la voirie, la pose de 750 mct de canalisation et la construction d'un trottoir surélevé sur une largeur de 1,50m. Durant ces travaux, la circulation sera interdite dans les deux sens, excepté pour la desserte des riverains et le passage de services de secours et de sécurité.